

Commune de
PERROYwww.perroy.ch

Communication municipale

JUMELAGE CHATEAUNEUF DE GADAGNE - PERROY Week-end de Pentecôte – 23 au 25 mai 2026



Chères habitantes, chers habitants,

Comme vous le savez peut-être déjà, notre village est jumelé avec Châteauneuf de Gadagne, commune française située dans le Vaucluse. Dans le cadre de ce jumelage, des échanges ont lieu tous les deux ans, en alternance à Gadagne et à Perroy. Cette année, nous aurons le plaisir d'accueillir les Castelnovins dans notre village, lors du week-end de Pentecôte.

L'hébergement est basé sur un système de familles d'accueil (correspondants), en place depuis de nombreuses années et qui a abouti à des échanges et des amitiés sincères. Si vous aussi souhaitez faire de nouvelles connaissances et découvrir ces moments chaleureux et de partages, nous vous invitons à prendre part à la journée du **lundi 25 mai 2026** :

Dès 11h00 sur la Terrasse du Prieuré et la Grande Salle
Apéritif, animations, repas
Coût CHF 60.00 par personne

Envie de participer à cet événement ? Inscrivez-vous au moyen du bulletin d'inscription au verso.

A réception de votre paiement, un bracelet d'accès vous parviendra par courrier postal.

En espérant avoir le plaisir de partager cette journée en votre compagnie, nous vous adressons nos meilleures salutations.

LA MUNICIPALITE



BULLETIN D'INSCRIPTION

JUMELAGE CHATEAUNEUF DE GADAGNE - PERROY

Journée du lundi 25 mai 2026

à retourner svp au Greffe municipal jusqu'au **4 mai 2026**
(par courriel à romaine.debieux@perroy.ch, par courrier ou dépôt dans la boîte aux lettres de l'administration communale ou au guichet).

☐ *Je n'ai/*Nous n'avons pas de correspondant mais aimerais/aimerions participer à la rencontre.

NOM : _____ PRENOM : _____

Adresse : _____

Tél. _____

E-mail _____

Lundi	Nombre de personnes	Coût par personne	Total CHF
		CHF 60.00	
		A payer :	

☐ *Je /*Nous souhaitons accueillir des correspondants et pouvons recevoir _____ personnes au maximum.

Date : _____ Signature : _____

Paiement au Greffe ou par virement sur l'IBAN CH04 0900 0000 1000 4509 8, Commune de Perroy, mention « Jumelage », jusqu'au **4 mai 2026**. Passé ce délai, votre inscription ne pourra plus être retenue.

**biffer ce qui ne convient pas*

Adresse postale : Le Prieuré 5 – 1166 Perroy